

Torah	תורה	Exode 21 : 1 à 24 : 18
Haftarah	הפטרה	Jérémie 34 : 8 à 22 et 33 : 25 à 26
Brit 'Hadacha	הברית החדשה	Marc 10 : 17 à 27 Matthieu 24 : 36 à 46 Luc 1 : 1 à 80

Exode

21 : 1 Ce sont ici les lois que tu leur proposeras.

21 : 2 Si tu achètes un esclave Hébreu, il te servira six ans, et au septième il sortira pour être libre, sans rien payer.

21 : 3 S'il est venu avec son corps seulement, il sortira avec son corps ; s'il avait une femme, sa femme sortira aussi avec lui.

21 : 4 Si son maître lui a donné une femme qui lui ait enfanté des fils, ou des filles, sa femme et les enfants d'elle seront à son maître, mais il sortira avec son corps.

21 : 5 Que si l'esclave dit positivement : J'aime mon maître, ma femme, et mes enfants, je ne sortirai point pour être libre.

21 : 6 Alors son maître le fera venir devant les Juges, et le fera approcher de la porte, ou du poteau, et son maître lui percera l'oreille avec une alêne ; et il le servira à toujours.

21 : 7 Si quelqu'un vend sa fille pour être esclave, elle ne sortira point comme les esclaves sortent.

21 : 8 Si elle déplaît à son maître, qui ne l'aura point fiancée, il la fera acheter ; mais il n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger, après qu'il lui aura été infidèle.

21 : 9 Mais s'il l'a fiancée à son fils, il fera pour elle selon le droit des filles.

21 : 10 Que s'il en prend une autre pour lui, il ne retranchera rien de sa nourriture, de ses habits, et de l'amitié qui lui est due.

21 : 11 S'il ne fait pas pour elle ces trois choses-là, elle sortira sans payer aucun argent.

21 : 12 Si quelqu'un frappe un homme, et qu'il en meure, on le fera mourir de mort.

21 : 13 Que s'il ne lui a point dressé d'embûche, mais que Dieu l'ait fait tomber entre ses mains, je t'établirai un lieu où il s'enfuira.

21 : 14 Mais si quelqu'un s'est élevé de propos délibéré contre son prochain, pour le tuer par finesse, tu le tireras de mon autel, afin qu'il meure.

21 : 15 Celui qui aura frappé son père, ou sa mère, sera puni de mort.

21 : 16 Si quelqu'un dérobe un homme, et le vend, ou s'il est trouvé entre ses mains, on le fera mourir de mort.

21 : 17 Celui qui aura maudit son père, ou sa mère, sera puni de mort.

21 : 18 Si quelques-uns ont eu querelle, et que l'un ait frappé l'autre d'une pierre, ou du poing, dont il ne soit point mort, mais qu'il soit obligé de se mettre au lit :

21 : 19 S'il se lève, et marche dehors s'appuyant sur son bâton, celui qui l'aura frappé, sera absous ; toutefois il le dédommagera pour ce qu'il a chômé, et le fera guérir entièrement.

21 : 20 Si quelqu'un a frappé du bâton son serviteur ou sa servante, et qu'il soit mort sous sa main, on ne manquera point d'en faire punition.

21 : 21 Mais s'il survit un jour ou deux, on n'en fera point de punition, car c'est son argent.

21 : 22 Si des hommes se querellent, et que l'un d'eux frappe une femme enceinte, et qu'elle en accouche, s'il n'y a pas cas de mort, il sera condamné à l'amende, telle que le mari de la femme lui imposera, et il la donnera selon que les Juges en ordonneront.

21 : 23 Mais s'il y a cas de mort, tu donneras vie pour vie,

21 : 24 Oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,

21 : 25 Brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.

21 : 26 Si quelqu'un frappe l'oeil de son serviteur, ou l'oeil de sa servante, et lui gêne l'oeil, il le laissera aller libre pour son oeil.

21 : 27 Et s'il fait tomber une dent à son serviteur, ou à sa servante, il le laissera aller libre pour sa dent.

21 : 28 Si un boeuf heurte de sa corne un homme ou une femme, et que la personne en meure ; le boeuf sera lapidé sans nulle exception, et on ne mangera point de sa chair, mais le maître du boeuf sera absous.

21 : 29 Que si le boeuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne, et que son maître en eût été averti avec protestation, et qu'il ne l'eût point renfermé, s'il tue un homme ou une femme, le boeuf sera lapidé, et on fera aussi mourir son maître.

21 : 30 Que si on lui impose un prix pour se racheter, il donnera la rançon de sa vie, selon tout ce qui lui sera imposé.

21 : 31 Si le boeuf heurte de sa corne un fils ou une fille, il lui sera fait selon cette même loi.

21 : 32 Si le boeuf heurte de sa corne un esclave, soit homme, soit femme, celui à qui est le boeuf donnera trente sicles d'argent au maître de l'esclave, et le boeuf sera lapidé.

21 : 33 Si quelqu'un découvre une fosse, ou si quelqu'un creuse une fosse, et ne la couvre point, et qu'il y tombe un boeuf ou un âne ;

21 : 34 Le maître de la fosse donnera satisfaction, et rendra l'argent au maître du boeuf, mais la bête morte sera à lui.

21 : 35 Et si le boeuf de quelqu'un blesse le boeuf de son prochain, et qu'il en meure ; ils vendront le boeuf vivant, et en partageront l'argent par moitié, et ils partageront aussi par moitié le boeuf mort.

21 : 36 Mais s'il est notoire que le boeuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne, et que le maître ne l'ait point gardé, il restituera boeuf pour boeuf : mais le boeuf mort sera à lui.

22 : 1 Si quelqu'un dérobe un boeuf, ou un chevreau, ou un agneau, et qu'il le tue, ou le vende, il restituera cinq boeufs pour le boeuf, et quatre agneaux ou chevreaux, pour l'agneau ou pour le chevreau.

22 : 2 Que si le larron est trouvé en fracture, et est frappé de sorte qu'il en meure, celui qui l'aura frappé ne sera point coupable de meurtre.

22 : 3 Mais si le soleil est levé sur lui, il sera coupable de meurtre. Il fera donc une entière restitution ; et s'il n'a de quoi, il sera vendu pour son larcin.

22 : 4 Si ce qui a été dérobé est trouvé vivant entre ses mains, soit boeuf, soit âne, soit brebis ou chèvre il rendra le double.

22 : 5 Si quelqu'un fait manger un champ ou vigne, en lâchant son bétail, qui aille paître dans le champ d'autrui, il rendra du meilleur de son champ, et du meilleur de sa vigne.

22 : 6 Si le feu sort, et trouve des épines, et que le blé qui est en tas, ou sur pied, ou le champ, soit consumé, celui qui aura allumé le feu, rendra entièrement ce qui en aura été brûlé.

22 : 7 Si quelqu'un donne à son prochain de l'argent ou des vases à garder, et qu'on le dérobe de sa maison, si l'on trouve le larron, il rendra le double.

22 : 8 Mais si le larron ne se trouve point, on fera venir le maître de la maison devant les Juges pour jurer s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain.

22 : 9 Quand il sera question de quelque chose où il y ait prévarication, touchant un boeuf, ou un âne, ou une brebis, ou une chèvre, ou un vêtement, même touchant toute chose perdue, dont quelqu'un dira qu'elle lui appartient, la cause des deux parties viendra devant les Juges ; et celui que les Juges auront condamné, rendra le double à son prochain.

22 : 10 Si quelqu'un donne à garder à son prochain un âne, un boeuf, quelque menue ou grosse bête, et qu'elle meure, ou qu'elle se soit cassé quelque membre, ou qu'on l'ait emmenée sans que personne l'ait vu :

22 : 11 Le jurement de l'Éternel interviendra entre les deux parties, pour savoir s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain, et le maître de la bête se contentera du serment, et l'autre ne la rendra point.

22 : 12 Mais s'il est vrai qu'elle lui ait été dérobée, il la rendra à son maître.

22 : 13 S'il est vrai qu'elle ait été déchirée par les bêtes sauvages, il lui en apportera des marques, et il ne rendra point ce qui a été déchiré.

22 : 14 Si quelqu'un a emprunté de son prochain quelque bête, et qu'elle se casse quelque membre, ou qu'elle meure, son maître n'y étant point présent, il ne manquera pas de la rendre.

22 : 15 Mais si son maître est avec lui, il ne la rendra point : si elle a été louée, on payera seulement son louage.

22 : 16 Si quelqu'un suborne une vierge non fiancée, et couche avec elle, il faut qu'il la dote, la prenant pour femme.

22 : 17 Mais si le père de la fille refuse absolument de la lui donner, il lui comptera autant d'argent qu'on en donne pour la dot des vierges.

22 : 18 Tu ne laisseras point vivre la sorcière.

22 : 19 Celui qui aura eu la compagnie d'une bête, sera puni de mort.

22 : 20 Celui qui sacrifie à d'autres dieux, qu'à l'Éternel seul, sera détruit à la façon de l'interdit.

22 : 21 Tu ne fouleras ni n'opprimeras point l'étranger : car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

22 : 22 Vous n'affligerez point la veuve, ni l'orphelin ;

22 : 23 Si vous les affligez en quoi que ce soit, et qu'ils crient à moi, certainement j'entendrai leur cri :

22 : 24 Et ma colère s'embrasera, et je vous ferai mourir par l'épée, et vos femmes seront veuves, et vos enfants orphelins.

22 : 25 Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu ne te comporteras point avec lui en usurier : vous ne mettrez point sur lui d'usure.

22 : 26 Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant que le soleil soit couché ;

22 : 27 Car c'est sa seule couverture, c'est son vêtement pour couvrir sa peau : où coucherait-il ? s'il arrive donc qu'il crie à moi, je l'entendrai : car je suis miséricordieux.

22 : 28 Tu ne médieras point des Juges, et tu ne maudiras point le Prince de ton peuple.

22 : 29 Tu ne différeras point à m'offrir de ton abondance, et de tes liqueurs : tu me donneras le premier-né de tes fils.

22 : 30 Tu feras la même chose de ta vache, de ta brebis, et de ta chèvre : il sera sept jours avec sa mère, et le huitième jour tu me le donneras.

22 : 31 Vous me serez saints : et vous ne mangerez point de la chair déchirée aux champs, mais vous la jetterez aux chiens.

23 : 1 Tu ne lèveras point de faux bruit, et tu ne te joindras point au méchant pour être témoin afin que violence soit faite.

23 : 2 Tu ne suivras point la multitude pour mal faire ; et tu ne répondras point dans un procès en sorte que tu te détournes après plusieurs pour pervertir le droit.

23 : 3 Tu n'honoreras point le chétif en son procès.

23 : 4 Si tu rencontres le boeuf de ton ennemi, ou son âne égaré, tu ne manqueras point de le lui ramener.

23 : 5 Si tu vois l'âne de celui qui te hait, abattu sous sa charge, tu t'arrêteras pour le secourir, et tu ne manqueras pas de l'aider.

23 : 6 Tu ne pervertiras point le droit de l'indigent qui est au milieu de toi, dans son procès.

23 : 7 Tu t'éloigneras de toute parole fausse : et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste ; car je ne justifierai point le méchant.

23 : 8 Tu ne prendras point de présent : car le présent aveugle les plus éclairés, et pervertit les paroles des justes.

23 : 9 Tu n'opprimeras point l'étranger : car vous savez ce que c'est que d'être étrangers ; parce que vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

23 : 10 Pendant six ans tu sèmeras ta terre, et en recueilleras le revenu.

23 : 11 Mais en la septième année tu lui donneras du relâche, et la laisseras là, afin que les pauvres de ton peuple en mangent, et que les bêtes des champs mangent ce qui restera : tu en feras de même de ta vigne, et de tes oliviers.

23 : 12 Tu travailleras six jours ; mais tu te reposeras au septième jour, afin que ton boeuf et ton âne se reposent, et que le fils de ta servante, et l'étranger reprennent courage.

23 : 13 Vous prendrez garde à toutes les choses que je vous ai commandées. Vous ne ferez point mention du nom des dieux étrangers : on ne l'entendra point de ta bouche.

23 : 14 Trois fois l'an tu me célébreras une fête solennelle.

23 : 15 Tu garderas la fête solennelle des pains sans levain ; tu mangeras des pains sans levain pendant sept jours, comme je t'ai commandé, en la saison et au mois que les épis mûrissent : car en ce mois-là tu es sorti d'Égypte ; et nul ne se présentera devant ma face à vide.

23 : 16 Et la fête solennelle de la moisson des premiers fruits de ton travail, de ce que tu auras semé au champ ; et la fête solennelle de la récolte, après la fin de l'année, quand tu auras recueilli du champ les fruits de ton travail.

23 : 17 Trois fois l'an tous les mâles d'entre vous se présenteront devant le Seigneur l'Éternel.

23 : 18 Tu ne sacrifieras point le sang de mon sacrifice avec du pain levé ; et la graisse de ma fête solennelle ne passera point la nuit jusqu'au matin.

23 : 19 Tu apporteras en la maison de l'Éternel ton Dieu les prémices des premiers fruits de ta terre. Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.

23 : 20 Voici, j'envoie un Ange devant toi, afin qu'il te garde dans le chemin, et qu'il t'introduise au lieu que je t'ai préparé.

23 : 21 Donne-toi garde de provoquer sa colère, et écoute sa voix, et ne l'irrite point ; car il ne pardonnera point votre péché ; parce que mon Nom est en lui.

23 : 22 Mais si tu écoutes attentivement sa voix, et si tu fais tout ce que je te dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis, et j'affligerai ceux qui t'affligeront.

23 : 23 Car mon Ange marchera devant toi, et t'introduira au pays des Amorrhéens, des Héthiens, des Phérésiens, des Cananéens, des Héviens, et des Jébusiens, et je les exterminerai.

23 : 24 Tu ne te prosterner point devant leurs dieux, et tu ne les serviras point, et tu ne feras point selon leurs oeuvres, mais tu les détruiras entièrement, et briseras entièrement leurs statues.

23 : 25 Vous servirez l'Éternel votre Dieu ; et il bénira ton pain et tes eaux : et j'ôterai les maladies du milieu de toi.

23 : 26 Il n'y aura point en ton pays de femelle qui avorte, ou qui soit stérile : j'accomplirai le nombre de tes jours.

23 : 27 J'enverrai mon épouvante devant toi, et j'effrayerai tout peuple vers lequel tu arriveras, et je ferai que tous tes ennemis tourneront le dos devant toi.

23 : 28 Et j'enverrai des frelons devant toi, qui chasseront les Héviens, les Cananéens, et les Héthiens, de devant ta face.

23 : 29 Je ne les chasserai point de devant ta face en une année, de peur que le pays ne devienne un désert, et que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi.

23 : 30 Mais je les chasserai peu à peu de devant toi, jusqu'à ce que tu te sois accru, et que tu possèdes le pays.

23 : 31 Et je mettrai tes bornes depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve : car je livrerai entre tes mains les habitants du pays, et les chasserai de devant toi.

23 : 32 Tu ne traiteras point alliance avec eux, ni avec leurs dieux.

23 : 33 Ils n'habiteront point en ton pays, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi ; car tu servais leurs dieux ; et cela te serait en piège.

24 : 1 Puis il dit aussi à Moïse : Monte vers l'Éternel, toi et Aaron, Nadab et Abihu, et soixante et dix des Anciens d'Israël ; et vous vous prosternerez de loin.

24 : 2 Et Moïse s'approchera seul de l'Éternel, mais eux ne s'en approcheront point, et le peuple ne montera point avec lui.

24 : 3 Alors Moïse vint, et récita au peuple toutes les paroles de l'Éternel, et toutes ses lois, et tout le peuple répondit tout d'une voix, et dit : Nous ferons toutes les choses que l'Éternel a dites.

24 : 4 Or Moïse écrivit toutes les paroles de l'Éternel, et s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel au bas de la montagne, et dressa pour monument douze pierres pour les douze Tribus d'Israël.

24 : 5 Et il envoya des jeunes hommes des enfants d'Israël qui offrirent des holocaustes, et qui sacrifièrent des veaux à l'Éternel, en sacrifices de prospérités.

24 : 6 Et Moïse prit la moitié du sang, et le mit dans des bassins, et répandit l'autre moitié sur l'autel.

24 : 7 Ensuite il prit le livre de l'alliance, et le lut, le peuple l'écoutant, qui dit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit ; et nous obéirons.

24 : 8 Moïse donc prit le sang, et le répandit sur le peuple, en disant : Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a traitée avec vous, selon toutes ces paroles.

24 : 9 Puis Moïse, Aaron, Nadab, Abihu, et les soixante et dix Anciens d'Israël montèrent ;

24 : 10 Et ils virent le Dieu d'Israël, et sous ses pieds comme un ouvrage de carreaux de Saphir, qui ressemblait au ciel lorsqu'il est serein.

24 : 11 Et il ne mit point sa main sur ceux qui avaient été choisis d'entre les enfants d'Israël : ainsi ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent.

24 : 12 Et l'Éternel dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne, et demeure là ; et je te donnerai des tables de pierre, et la Loi et les commandements que j'ai écrits, pour les enseigner.

24 : 13 Alors Moïse se leva avec Josué qui le servait ; et Moïse monta sur la montagne de Dieu ;

24 : 14 Et il dit aux Anciens d'Israël : Demeurez ici en nous attendant, jusqu'à ce que nous retournions vers vous ; et voici, Aaron et Hur seront avec vous : quiconque aura quelque affaire, qu'il s'adresse à eux.

24 : 15 Moïse donc monta sur la montagne, et une nuée couvrit la montagne.

24 : 16 Et la gloire de l'Éternel demeura sur la montagne de Sinai, et la nuée la couvrit pendant six jours ; et au septième jour il appela Moïse du milieu de la nuée.

24 : 17 Et ce qu'on voyait de la gloire de l'Éternel au sommet de la montagne, était comme un feu consumant, les enfants d'Israël le voyant.

24 : 18 Et Moïse entra dans la nuée, et monta sur la montagne ; et Moïse fut sur la montagne quarante jours et quarante nuits.

Jérémie

34 : 8 La parole qui fut *adressée* par l'Éternel à Jérémie, après que le Roi Sédécias eut traité alliance avec tout le peuple qui *était* à Jérusalem, pour leur publier la liberté :

34 : 9 Afin que chacun renvoyât libre son serviteur, et chacun sa servante, Hébreu ou Hébreue, et que pas un d'eux ne se les asservît, *savoir* son frère juif.

34 : 10 Tous les principaux donc, et tout le peuple qui étaient entrés dans cette alliance, entendirent que chacun renverrait libre son serviteur, et chacun sa servante, sans plus les asservir : et ils obéirent, et les renvoyèrent.

34 : 11 Mais ensuite ils changèrent d'avis, et firent revenir leurs serviteurs et leurs servantes, qu'ils avaient renvoyés libres, et les assujettirent pour leur être serviteurs et servantes.

34 : 12 Et la parole de l'Éternel fut *adressée* à Jérémie par l'Éternel, en disant :

34 : 13 Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Je traitai alliance avec vos pères, le jour que je les tirai hors du pays d'Égypte, de la maison de servitude, en disant :

34 : 14 Dans la septième année vous renverrez chacun votre frère Hébreu, qui vous aura été vendu ; il te servira six ans, puis tu le renverras libre d'avec toi : mais vos pères ne m'ont point écouté, et n'ont point incliné leur oreille.

34 : 15 Et vous vous étiez convertis aujourd'hui, et vous aviez fait ce qui *était* droit devant moi, en publiant la liberté chacun à son prochain, et vous aviez traité alliance en ma présence, dans la maison sur laquelle mon Nom est réclamé :

34 : 16 Mais vous avez changé d'avis, et avez souillé mon Nom ; car vous avez fait revenir chacun son serviteur, et chacun sa servante, que vous aviez renvoyés libres pour être à eux-mêmes, et vous les avez assujettis, afin qu'ils vous soient serviteurs et servantes.

34 : 17 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Vous ne m'avez point écouté pour publier la liberté chacun à son frère, et chacun à son prochain : voici, je m'en vais publier, dit l'Éternel, la liberté *contre* vous à l'épée, à la peste, et à la famine : et je vous livrerai à être transportés par tous les Royaumes de la terre.

34 : 18 Et je livrerai les hommes qui ont transgressé mon alliance, et qui n'ont point mis en effet les paroles de l'alliance qu'ils ont traitée devant moi, lorsqu'ils sont passés entre les deux moitiés du veau qu'ils ont coupé en deux :

34 : 19 Les principaux de Juda, et les principaux de Jérusalem, les Eunuques, et les Sacrificateurs et tout le peuple du pays, lesquels ont passé entre les deux moitiés du veau :

34 : 20 Je les livrerai, dis-je, entre les mains de leurs ennemis, et entre les mains de ceux qui cherchent leur vie ; et leurs corps morts seront pour viande aux oiseaux des cieus, et aux bêtes de la terre.

34 : 21 Je livrerai aussi Sédécias Roi de Juda, et les principaux de sa Cour entre les mains de leurs ennemis, et entre les mains de ceux qui cherchent leur vie : savoir entre les mains de l'armée du Roi de Babylone, qui s'est retiré de devant vous.

34 : 22 Voici, je m'en vais leur donner ordre, dit l'Éternel, et je les ferai retourner vers cette ville-ci, et ils combattront contre elle, et la prendront, et la brûleront au feu, et je mettrai les villes de Juda en désolation, tellement qu'il n'y aura personne qui y habite.

33 : 25 Ainsi a dit l'Éternel : si je n'ai point établi mon alliance touchant le jour et la nuit, et si je n'ai point établi les ordonnances des cieus et de la terre ;

33 : 26 Aussi rejetterai-je la postérité de Jacob, et celle de David mon serviteur, pour ne prendre plus de sa postérité des gens qui dominent sur la postérité d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob : car je ferai retourner leurs captifs, et j'aurai compassion d'eux.

Matthieu

17 : 1 Et six jours après, Jésus prit Pierre, et Jacques, et Jean son frère, et les mena à l'écart sur une haute montagne.

17 : 2 Et il fut transfiguré en leur présence : et son visage resplendit comme le soleil : et ses vêtements devinrent blancs comme la lumière.

17 : 3 Et voici, ils virent Moïse et Élie qui s'entretenaient avec lui.

17 : 4 Alors Pierre prenant la parole, dit à Jésus ; Seigneur, il est bon que nous soyons ici : faisons-y, si tu le veux, trois tabernacles, un pour toi, et un pour Moïse, et un pour Élie.

17 : 5 Et comme il parlait encore, voici une nuée resplendissante qui les enombra : puis voilà une voix qui vint de la nuée, disant ; Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai pris mon bon plaisir ; écoutez-le.

17 : 6 Ce que les Disciples ayant ouï, ils tombèrent sur leur face en terre, et eurent une très grande peur.

17 : 7 Mais Jésus s'approchant les toucha, en leur disant ; Levez-vous, et n'ayez point de peur.

17 : 8 Et eux levant leurs yeux, ne virent personne, que Jésus tout seul.

17 : 9 Et comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur commanda, en disant ; Ne dites à personne la vision, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts.

17 : 10 Et ses Disciples l'interrogèrent, en disant ; Pourquoi donc les Scribes disent-ils, qu'il faut qu'Élie vienne premièrement ?

17 : 11 Et Jésus répondant, leur dit ; Il est vrai qu'Élie viendra premièrement, et qu'il rétablira toutes choses.

Luc

7 : 1 Et quand il eut achevé tout ce discours devant le peuple qui l'écoutait, il entra dans Capernaüm.

7 : 2 Or le serviteur d'un certain Centenier, à qui il était fort cher, était malade, et s'en allait mourir.

7 : 3 Et quand le Centenier eut entendu parler de Jésus, il envoya vers lui quelques Anciens des Juifs, pour le prier de venir guérir son serviteur.

7 : 4 Et étant venus à Jésus, ils le prièrent affectueusement, en lui disant qu'il était digne qu'on lui accordât cela.

7 : 5 Car, disaient-ils, il aime notre nation, et il nous a bâti la Synagogue.

7 : 6 Jésus s'en alla donc avec eux : et comme déjà il n'était plus guère loin de la maison, le Centenier envoya ses amis au-devant de lui, pour lui dire ; Seigneur ne te fatigue point : car je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit :

7 : 7 C'est pourquoi aussi je ne me suis pas cru digne d'aller moi-même vers toi : mais dis *seulement* la parole, et mon serviteur sera guéri.

7 : 8 Car moi-même qui suis un homme constitué sous la puissance *d'autrui*, j'ai sous moi des gens de guerre : et je dis à l'un ; Va, et il va : et à un autre ; Viens, et il vient : et à mon serviteur ; Fais cela, et il le fait.

7 : 9 Ce que Jésus ayant ouï, il l'admira ; et se tournant, il dit à la troupe qui le suivait ; Je vous dis, que je n'ai pas trouvé, même en Israël, une si grande foi.

7 : 10 Et quand ceux qui avaient été envoyés furent de retour à la maison, ils trouvèrent le serviteur *qui avait été* malade, se portant bien.

7 : 11 Et le jour d'après il arriva que Jésus allait à une ville nommée Nain, et plusieurs de ses disciples et une grosse troupe allaient avec lui.

7 : 12 Et comme il approchait de la porte de la ville, voici, on portait dehors un mort, fils unique de sa mère, qui était veuve : et une grande troupe de la ville était avec elle.

7 : 13 Et quand le Seigneur l'eut vue, il fut touché de compassion envers elle : et il lui dit ; Ne pleure point.

7 : 14 Puis s'étant approché, il toucha la bière ; et ceux qui portaient *le corps* s'arrêtèrent, et il dit ; Jeune homme, je te dis, lève-toi.

7 : 15 Et le mort se leva en son séant, et commença à parler : et *Jésus* le rendit à sa mère.

7 : 16 Et ils furent tous saisis de crainte, et ils glorifiaient Dieu, disant ; Certainement un grand Prophète s'est levé parmi nous, et certainement Dieu a visité son peuple.

7 : 17 Et le bruit de ce *miracle* se répandit dans toute la Judée, et dans tout le pays circonvoisin.

7 : 18 Et toutes ces choses ayant été rapportées à Jean par ses disciples ;

7 : 19 Jean appela deux de ses disciples, et les envoya vers Jésus, pour lui dire ; Es-tu celui qui devait venir, ou si nous devons en attendre un autre ?

7 : 20 Et étant venus à lui, ils *lui* dirent ; Jean Baptiste nous a envoyés à toi, pour te dire ; Es-tu celui qui devait venir, ou si nous devons en attendre un autre ?

7 : 21 (Or, en cette même heure-là il guérit plusieurs personnes de maladies et de fléaux, et des malins esprits : et il donna la vue à plusieurs aveugles.)

7 : 22 Ensuite Jésus leur répondit, et leur dit ; Allez, et rapportez à Jean ce que vous avez vu et ouï, que les aveugles recouvrent la vue ; que les boiteux marchent ; que les lépreux sont nettoyés ; que les sourds entendent ; que les morts ressuscitent ; et que l'Évangile est prêché aux pauvres.

7 : 23 Mais bienheureux est quiconque n'aura point été scandalisé en moi.

7 : 24 Puis quand les messagers de Jean furent partis, il se mit à dire de Jean aux troupes ; Qu'êtes-vous allés voir au désert ? Un roseau agité du vent ?

7 : 25 Mais qu'êtes-vous allés voir ? Un homme vêtu de précieux vêtements ? Voici, c'est dans les palais des Rois que se trouvent ceux qui sont magnifiquement vêtus, et qui vivent dans les délices.

7 : 26 Mais qu'êtes-vous *donc* allés voir ? Un Prophète ? oui, vous dis-je, et plus qu'un Prophète.

7 : 27 C'est de lui qu'il est écrit ; Voici, j'envoie mon Messager devant ta face, et il préparera ta voie devant toi.

7 : 28 Car je vous dis qu'entre *tous* ceux qui sont nés de femme, il n'y a aucun Prophète plus grand que Jean Baptiste : et toutefois le moindre dans le Royaume de Dieu est plus grand que lui.

7 : 29 Et tout le peuple qui entendait *cela*, et les péagers qui avaient été baptisés du Baptême de Jean, justifièrent Dieu.

7 : 30 Mais les Pharisiens, et les Docteurs de la Loi, qui n'avaient point été baptisés par lui, rejetèrent contre eux-mêmes le conseil de Dieu.

7 : 31 Alors le Seigneur dit ; À qui donc comparerai-je les hommes de cette génération ; et à quoi ressemblent-ils ?

7 : 32 Ils sont semblables aux enfants qui sont assis au marché, et qui crient les uns aux autres, et disent ; Nous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé : nous vous avons chanté des lamentations, et vous n'avez point pleuré.

7 : 33 Car Jean Baptiste est venu ne mangeant point de pain, et ne buvant point de vin ; Et vous dites ; Il a le diable.

7 : 34 Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant : et vous dites ; Voici un mangeur et un buveur, un ami des péagers et des gens de mauvaise vie.

7 : 35 Mais la Sapience a été justifiée par tous ses enfants.

7 : 36 Or un des Pharisiens le pria de manger chez lui ; et il entra dans la maison de ce Pharisien, et se mit à table.

7 : 37 Et voici, il y avait dans la ville une femme de mauvaise vie, qui ayant su que *Jésus* était à table dans la maison du Pharisien, apporta une boîte *pleine* d'huile odoriférante.

7 : 38 Et se tenant derrière à ses pieds, et pleurant, elle se mit à les arroser de ses larmes, et elle les essuyait avec ses propres cheveux, et lui baisait les pieds, et les oignait de cette huile odoriférante.

7 : 39 Mais le Pharisien qui l'avait convié, voyant *cela*, dit en soi-même ; Si celui-ci était Prophète, certes il saurait qui et quelle est cette femme qui le touche : car c'est *une femme* de mauvaise vie.

7 : 40 Et *Jésus* prenant la parole lui dit ; Simon, j'ai quelque chose à te dire : et il dit ; Maître, dis-la.

7 : 41 Un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante.

7 : 42 Et comme ils n'avaient pas de quoi payer, il quitta *la dette* à l'un et à l'autre : dis donc, lequel d'eux l'aimera le plus ?

7 : 43 Et Simon répondant lui dit ; J'estime que c'est celui à qui il a quitté davantage : et *Jésus* lui dit ; Tu as droitement jugé.

7 : 44 Alors se tournant vers la femme, il dit à Simon ; Vois-tu cette femme ? je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as point donné d'eau pour *laver* mes pieds ; mais elle a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses propres cheveux.

7 : 45 Tu ne m'as point donné un baiser ; mais elle, depuis que je suis entré, n'a cessé de baiser mes pieds.

7 : 46 Tu n'as point oint ma tête d'huile ; mais elle a oint mes pieds d'une huile odoriférante :

7 : 47 C'est pourquoi je te dis, que ses péchés, qui sont grands, lui sont pardonnés ; car elle a beaucoup aimé : or celui à qui il est moins pardonné, aime moins.

7 : 48 Puis il dit à la femme ; Tes péchés te sont pardonnés.

7 : 49 Et ceux qui étaient avec lui à table se mirent à dire entre eux ; Qui est celui-ci qui même pardonne les péchés ?

7 : 50 Mais il dit à la femme ; Ta foi t'a sauvée, va-t'en en paix.

8 : 1 Or il arriva après cela qu'il allait de ville en ville, et de bourgade en bourgade, prêchant et annonçant le Royaume de Dieu : et les douze *Disciples étaient* avec lui :

8 : 2 Et quelques femmes aussi qu'il avait délivrées des malins esprits, et des maladies, *savoir* Marie, qu'on appelait Magdelaine, de laquelle étaient sortis sept diables :

8 : 3 Et Jeanne femme de Chuzas, lequel avait le maniement des affaires d'Hérode : et Susanne, et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens.

Marc

14 : 60 Alors le souverain Sacrificateur se levant au milieu, interrogea *Jésus*, disant ; Ne réponds-tu rien ? qu'est-ce que ceux-ci témoignent contre toi ?

14 : 61 Mais il se tut, et ne répondit rien. Le souverain Sacrificateur l'interrogea encore, et lui dit ; Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ?

14 : 62 Et *Jésus* lui dit ; Je le suis ; et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel.

14 : 63 Alors le souverain Sacrificateur déchira ses vêtements, et dit ; Qu'avons-nous encore affaire de témoins ?

14 : 64 Vous avez ouï le blasphème, que vous en semble ? Alors tous le condamnèrent comme étant digne de mort.

14 : 65 Et quelques-uns se mirent à cracher contre lui, et à lui couvrir le visage, et à lui donner des soufflets : et ils lui disaient ; Prophétise : et les sergents lui donnaient des coups avec leurs verges.

14 : 66 Or comme Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du souverain Sacrificateur vint.

14 : 67 Et quand elle eut aperçu Pierre qui se chauffait, elle le regarda en face, et lui dit ; Et toi, tu étais avec Jésus le Nazaréen.

14 : 68 Mais il le nia, disant ; Je ne le connais point, et je ne sais ce que tu dis : puis il sortit dehors au portail, et le coq chanta.

14 : 69 Et la servante l'ayant regardé encore, elle se mit à dire à ceux qui étaient là présents ; Celui-ci est de ces gens-là.

14 : 70 Mais il le nia une seconde fois. Et encore un peu après, ceux qui étaient là présents, dirent à Pierre ; Certainement tu es de ceux-là, car tu es Galiléen, et ton langage s'y rapporte.

14 : 71 Alors il se mit à se maudire, et à jurer, disant ; Je ne connais point cet homme-là que vous dites.

14 : 72 Et le coq chanta pour la seconde fois ; et Pierre se ressouvint de cette parole que Jésus lui avait dite ; Avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois. Et s'étant jeté dehors il pleura.